

**AGRICULTURE** Une expérience pilote de méthanisation menée dans une ferme d'Esserts-Blay

# Il transforme fumier et petit-lait en électricité et chaleur

**C'**est le principe d'une « panse de vache » schématisée Claude Mercier pour expliquer le fonctionnement de l'unité de méthanisation qui traite depuis deux mois les lisiers et les fumiers de sa ferme, plus le petit-lait de la fromagerie à Esserts-Blay dans la région d'Albertville. Cette unité produit du biogaz en partie transformé en électricité vendue à EDF et pour l'autre partie en chaleur permettant de chauffer les machines de la fromagerie.

« Je ne voulais plus être uniquement un producteur de lait, mais aussi d'environnement, d'électricité et de chaleur », annonce l'exploitant qui vend son électricité 0,14 € kWh à EDF : « en gros le prix facturé aux abonnés. C'est bien en dessous du tarif d'achat de l'électricité produite avec des panneaux photovoltaïques. Mais orsait que de tels tarifs impliquent que les consommateurs paient la différence. Ce système n'est pas durable. Le mien, oui »

Lundi, Claude Mercier et Yvon Foray, tous deux associés en EARL, faisaient donc visiter leur exploitation aux conseillers généraux, membres de la commission de l'agriculture, du développement durable, de l'environnement et de la gestion de l'espace. Après avoir ouvert la voie en France, ils souhaitent que leur expérience fasse des petits. Claude Mercier, par ailleurs maire de Saint-François-Longchamp, est bien conscient qu'à l'échelle d'une exploitation, une telle unité est difficilement réalisable



Le lisier produit par cette abondance et les 249 autres laitières de l'exploitation est directement injecté dans le digesteur (en arrière-plan à droite) et mélangé à d'autres substrats. La méthanisation peut commencer.

pour des raisons financières. « Mais plusieurs agriculteurs peuvent l'utiliser ensemble et la chaleur produite peut permettre de chauffer un bâtiment communal. Moi, si j'avais eu un éleveur présent à Saint-François-Longchamp, j'aurais utilisé cette méthode pour chauffer le centre de remise en forme qui ouvrira cet été. »

Maurice Michaud, le président de la commission et les autres conseillers généraux se sont montrés très intéressés par l'unité de traitement. Cette opération pilote peut leur permettre d'obtenir des indica-

teurs afin d'évaluer la faisabilité de nouveaux projets de méthanisation en Savoie. Pour l'heure, seul celui du lycée agricole de La Motte-Servolex semble en bonne voie. Moitié plus petite que celle d'Esserts-Blay, cette unité de méthanisation aura vocation à être une vitrine.

En attendant, Claude Mercier fait parler les chiffres : « aujourd'hui je paie 46 000 euros de gaz pour le chauffage de ma fromagerie, l'objectif est de passer à 15 000 euros. Et je produis 11 000 kWh/jour. Mon objectif

est de rentabiliser l'exploitation en six, sept ans. » Mais pour l'heure, l'unité n'est pas au maximum de ses capacités. Les 2 000 tonnes de fumier, 1 500 de lisier et 2 500 de petit-lait, issus de la ferme, qui l'alimentent ne suffisent pas. Manquent 2 000 tonnes et Claude Mercier sait où il peut les trouver... Dans des exploitations agricoles voisines, auprès de la grande distribution qui pourrait ainsi faire traiter ses invendus (déchets alimentaires), et auprès de grandes sociétés de traitement des déchets...

Laurence VEUILLEN

## REPÈRES

### L'UNITÉ DE MÉTHANISATION

■ Les substrats sont pompés et injectés selon des proportions déterminées dans un digesteur. Ils sont mélangés dans cette cuve en inox, à 37, 38°, de façon à ce que les gaz puissent s'échapper. Ces bio gaz sont transformés en électricité ou en chaleur.

### L'EXPLOITATION

■ Six salariés sur la ferme, dix à la fromagerie. 250 vaches laitières, tarines et abondances.

Claude Mercier possède une autre exploitation en Isère avec 1 000 bêtes dont il transforme le lait à Esserts-Blay. Au total : 300 tonnes de fromage par an : beaufort, tomme...

### LE COÛT

■ Coût de l'installation : 1 083 074 € (HT). Aides : 163 467 € de l'Etat (plan performances énergétiques) ; 150 000 € de la Région Rhône-Alpes ; 179 113 € de l'Ademe ; 20 000 € du Département.

### AILLEURS

■ Il existe une autre unité dans une exploitation en Haute-Savoie en fonctionnement depuis quelques mois. En Allemagne et en Suisse, des quartiers d'habitation sont chauffés avec ce principe, mais à partir de culture énergétique.